



Association de défense contre les
risques liés aux eaux pluviales et
usées et de protection de
l'environnement

www.vyf-asso.com



Photo bois Carré, P. Farret

V.Y.F. a le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2020 et vous invite à son Assemblée Générale

<p>Samedi 29 Février 2020</p> <p>9h15-12h</p> <p>Salle des Cérémonies Grande Maison 69 rue Charles de Gaulle Bures sur Yvette 2eme étage</p>	<p>Ordre du Jour</p> <p>Rapports : moral et financier de l'année 2019</p> <p>Présentation des dossiers traités et en cours concernant Bures et les villes limitrophes : eau potable, assainissement, eaux de ruissellement et de pluie, inondations, qualité des eaux de l'Yvette et de ses affluents.</p>
---	---

Devenir membre du Bureau du V.Y.F. c'est assurer la continuité de nos actions sur le long terme par une disponibilité d'une réunion mensuelle.

N'attendez pas l'A.G., intégrez le Bureau en contactant dès à présent dp.farret@orange.fr

L'adhésion et son renouvellement pourront se faire sur place, le montant de la cotisation restant inchangé, à 10€.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, il vous est possible de faire parvenir le montant de votre adhésion à Michel Bignard, trésorier (8 rue des Marguerites, 91440 Bures sur Yvette) ou à Danielle Farret (2 av. du Soleil Levant, 91440 Bures sur Yvette) ou à Antoine Sotty (10ter Route Neuve, 91940 Gometz le Châtel)

Adhérent(e) :

Mme/M.
ne pourra assister à l'Assemblée Générale et donne pouvoir à
Mme/M.

Date :

Signature:.....